

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 mai 2015

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2736)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 173

présenté par
Mme Buis

ARTICLE 3 C

À l'alinéa 1, substituer au mot :

« devront »

le mot :

« doivent ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.